

# La Loi handicap : 20 ans déjà ! Ou l'occasion pour nous d'aller à la rencontre de l'Association les Abeilles Arles Grand Sud.

**La Loi handicap ou Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des Personnes en situation de handicap, fête ces jours-ci ses 20 années d'existence.**

**Cette Loi a produit de véritables changements dans l'évolution du secteur Médico-social, dont l'Association les Abeilles Arles Grand Sud est devenue au fil du temps parmi l'un des « acteurs » essentiels à l'échelle du territoire Régional.**

**Nous avons rencontré récemment Louis SERRANO, Président et Pierre-Paul ANTONETTI, Directeur Général pour évoquer auprès d'eux l'anniversaire de la Loi, mais surtout les avancées et les Projets promus par leur Association.**



Dotée de 12 établissements et services Médico-sociaux, l'Association accueille et accompagne chaque jour plus de 650 personnes de tous âges en situation de handicap.

Les établissements et services sont implantés sur la totalité de l'arrondissement arlésien, et depuis peu ils apportent également une contribution pour certaines missions dans le département du Vaucluse.

Louis SERRANO rappelle au sujet de la Loi handicap les bases d'un texte articulé autour du principe fondamental « d'un accès égalitaire à tous les domaines essentiels de la vie », et d'ailleurs dit-il aussi : « c'est sur ce chemin que l'Association a souhaité poursuivre ses engagements ».

En effet, Pierre-Paul ANTONETTI confie que l'objectif pour l'Association : « est de continuer à garantir aux Personnes, une accession concrète dans les domaines qui jalonnent un parcours de vie commun à tous, à savoir la scolarisation, la formation professionnelle, l'emploi, la santé, le logement, et plus largement la participation à une vie sociale et citoyenne ». Il énonce selon lui les orientations de la Loi handicap qui « d'une certaine manière ont permis à l'Association de développer un nombre important de Projets avec notamment le déploiement d'une offre Médico-sociale répartie sur la quasi-totalité du territoire et la création de Structures toujours aussi innovantes ».

Louis SERRANO soutien que « les exemples ne manquent pas... »

Ainsi au sujet de la scolarisation des élèves en situation de handicap ou ayant des besoins pédagogiques spécifiques, Pierre-Paul ANTONETTI évoque la création par l'Association de son deuxième SESSAD (Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile). Après celui promu à Arles, cette nouvelle structure Médico-sociale a été récemment implantée dans le cœur de cité de Châteaurenard où l'Association a fait l'acquisition d'un ensemble immobilier situé à équidistance des écoles, des collèges et des lycées de la commune.

Mais toujours à Châteaurenard, l'Association en partenariat étroit avec la municipalité, les circonscriptions scolaires de Saint-Rémy-de-Provence et l'ASH Ouest de l'Education Nationale, a élaboré le Projet de création d'une future UEMEA (Unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes), qui verra le jour à la rentrée scolaire de septembre 2025, et dont le principe préfigurateur est d'inclure une classe pour enfants souffrant d'autisme ou de troubles du neuro-développement au sein de l'école maternelle "La Pavillone". Ce Dispositif sera doté d'une équipe pluridisciplinaire constituée de psychologue, éducateur spécialisé, orthophoniste, psychomotricien, et d'ergothérapeute, tous salariés de l'Association les Abeilles Arles Grand Sud.

Pierre-Paul ANTONETTI ajoute que « ce Projet s'inscrit dans le cadre des ac-

tions issues de la Conférence nationale du handicap visant à faciliter l'accès à l'école ordinaire d'enfants qui souffrent de ce syndrome et pour lesquels les parcours scolaires doivent être beaucoup plus conceptuels et inclusifs que par le passé ».

Nous constatons ici que l'ambition affichée par l'Association permet de généraliser l'accès à l'école à l'échelle de la ville, du village ou du quartier, aux enfants en situation de handicap, en complémentarité d'un accueil proposé également en Structure Médico-éducative (IME), et ceci afin de garantir la continuité d'un parcours digne, qui offre la possibilité aux élèves de converger vers différents modèles d'inclusion. Et d'ailleurs c'est ce que Louis SERRANO souhaite, en avançant que : « oui il faut essayer de convaincre le plus grand nombre, et expliquer preuve à l'appui avec force, que le handicap n'est plus un frein ».



Pierre-Paul ANTONETTI pour sa part confirme le propos et atteste que : « le handicap révèle dans bon nombre d'exemples qu'il est aussi facilitateur de progrès ».

Evidemment de notre côté nous avons pu souligner les efforts consentis par le dynamisme de l'Association qui a créé très récemment la première EMASCO du territoire (Equipe mobile d'appui à la scolarisation), dont la mission est de venir en aide à la communauté ensei-

gnante. Pour rappel ce Dispositif intervient dans 132 entités scolaires, soit de la maternelle au lycée. Il est déployé sur la totalité de l'arrondissement d'Arles et du sud Vaucluse.

Alors et en plus, nous avons aussi constaté la création d'une UEEC (Unité d'enseignement externalisée au Collège) qui fonctionne depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, grâce au concours apporté par l'équipe dirigeante du Collège Van Gogh et à celui de l'Association qui a su trouver les ressources nécessaires pour délivrer une pédagogie adaptée, de qualité, et en parfaite inclusion à des élèves de l'IME-SIPFP d'Arles. Ce qui fait dire entre autres à Pierre-Paul ANTONETTI « qu'avec la volonté de tous, nous pouvons encore changer le regard sur le handicap, et voire le convertir auprès des jeunes générations... ».

Dans ce prolongement, d'autres Publics

d'Arles et de Fontvieille, offrant aux Personnes adultes en situation de handicap la possibilité de vivre dans des "colocations ordinaires" et ailleurs qu'en Institution traditionnelle. Ce Projet est innovant à plus d'un titre puisqu'il s'agit d'un des 10 premiers Projets habilités par la Puissance publique sur le plan National !

Les Projets à visée d'insertion sociale sont toujours promus par l'Association avec une volonté de les assortir d'une insertion professionnelle réelle. C'est d'ailleurs ce qu'elle fait depuis de nombreuses années, et aussi ce qu'elle développe actuellement via sa dernière réhabilitation des Ateliers "Montmajor" qui seront implantés Chemin du Temple, en plein cœur de la Zone d'Activités Nord d'Arles. Car c'est ici que l'Association a créé une Lingerie industrielle et une Repasserie "grand public" sur plus de 1500 m2 de superficie bâtie. Cet espace doté d'un outil de production ultra moderne va accueillir dès la fin du mois de mars 2025 son EA So'Hand (seule Entreprise adaptée de l'arrondissement) ainsi qu'une partie de son ESAT (Etablissement et service d'aide par le Travail).

Ce sera pour nous tous une belle opportunité de revenir à nouveau sur les avancées réalisées et de mettre en lumière les défis que l'Association les Abeilles Arles Grand Sud souhaitera encore relever...

**L'ASSOCIATION LES ABEILLES ARLES GRAND SUD C'EST :**

**12**

**ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX**

**650**

**PERSONNES DE TOUS AGES EN SITUATION DE HANDICAP ACCOMPAGNEES CHAQUE JOUR**

**270**

**PROFESSIONNELS SALARIES**